



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE OSSÈS

Séance du 04 novembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le 04 novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Marc OÇAFRAIN.

Etaient présents : Mme FALXA Odile, Mme IDIART Claudine, M. IÑARRA François, M. IRIART Jean Claude, M. JORAJURIA Ramuntxo, M. LEKUMBERRY Xantxo, M. MATEO Jean François, M. OÇAFRAIN Jean-Marc, Mme PERUSANSENA Elodie

Procuration : M. DACHAGUER Peio ayant donné procuration à M. LEKUMBERRY Xantxo

Étaient excusés : Mme AYÇAGUER Elorri, Mme CASIRIAIN Elena, Mme CHAMALBIDE Corinne, M. DACHAGUER Peio, M. HEGUY Antton, M. GOICOECHEA Iñaki

A été nommée comme secrétaire de séance : Mme FALXA Odile

Date convocation : 31 octobre 2025

Date d'affichage : 31 octobre 2025

DECISION 4 : APPROBATION DES RAPPORTS N°1 ET 2 DE LA COMMISSION LOCALE DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE (Nomenclature 5.7)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général des Impôts, notamment son article 1609 nonies C du Code Général des Impôts ;

Vu la délibération du Conseil communautaire, en date du 31 juillet 2020, fixant la composition de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté d'Agglomération Pays Basque ;

Vu l'arrêté du Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque en date du 2 juin 2025 actualisant la liste des membres de la CLECT ;

Vu les rapports n° 1 et 2 établis par la CLECT du 17 septembre 2025 et portant sur les évaluations de transferts de charges relatifs respectivement aux zones d'activités économiques (ZAE) et voiries d'intérêt communautaire (VIC) ;

- **APPROUVE** les rapports n° 1 et 2 de la CLECT du 17 septembre 2025 tels que présentés en annexe ;
- **AUTORISE** M. le Maire à effectuer toutes les démarches utiles et nécessaires en vue de l'application de la présente délibération et à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 9

Nombre de suffrages exprimés : 10 (9 présents + 1 procuration)

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme

OSSES, le 13 novembre 2025
Le Maire,
Jean-Marc OÇAFRAIN



Acte rendu exécutoire

Après publication ou notification le 13/11/2025

Et après transmission en sous-préfecture le 13/11/2025